

Conseil de l'École doctorale du 15 novembre 2018

Sur les 22 membres du conseil

Présents : Magali Bessone, Bertrand Binoche, Michel de Fornel, Lucas Delattre, Chantal Jaquet, Ramine Kamrane, Aurore Koechlin, Ludmilla Lorrain, Anne Monjaret, Pierre-Marie Morel, Yumiko Ohyama, Thierry Pillon, Pierre Wagner, David Wazek (14)

Excusés : Jean-Baptiste Brenet (procuration à Pierre-Marie Morel), Marie-Dominique Couzinet (procuration à Pierre-Marie Morel), Sophie Galabru (procuration David Wazek) (4)

Absents: Philippe Büttgen, Hugues Jallon, Emmanuel Picavet, Emmanuel Renault, Charlotte von Essen (4)

La réunion commence à 15 heures 07

Point 1 de l'ordre du jour

- Examen du PV du conseil du 26/06/2018

Quatre personnes ne prennent pas part au vote, treize votes pour.

Le PV est adopté.

Point 2 de l'ordre du jour

-Préparation de la campagne des contrats doctoraux

P.-M. Morel expose la situation et soumet une motion au vote: "Le conseil de l'ED autorise-t-il désormais les candidatures des auditeurs qui ne sont pas inscrits aux diplômes?"

4 abstentions, 13 oui. La motion est adoptée.

Point 3 de l'ordre du jour

-Budget

L'état des finances de l'ED, préparée par Mme Ohyama est distribué aux membres du conseil. Le conseil décide à l'unanimité de consacrer les 1000 € du reliquat du budget de 2018 à l'aide à la publication de deux ouvrages, à la hauteur de 500 € par ouvrage.

Clotilde Nouët, Editions Classiques Garnier

Elise Sultan

P.-M. Morel porte à la connaissance du conseil les modalités d'attribution de nouveaux locaux à l'ED et les dates approximatives du déménagement vers la rue du Four.

Il expose aussi la charge de travail et la charge budgétaire supplémentaires imposées à l'ED, suite à une dissolution éventuelle du Service des thèses. La charge budgétaire est évaluée à un minimum de 11000 €.

Point 4 de l'ordre du jour

L'appel à projet des journées d'étude "Recouvrements de l'origine", présenté par Iris Douzant et Mathieu Echenié, est examiné par le conseil qui décide à l'unanimité d'accorder une aide de 1450 € à cette manifestation.

Point 5 de l'ordre du jour

Deux demandes sont examinées par le conseil.

Le conseil décide à l'unanimité d'attribuer 1000 € aux frais du rencontre entre l'ED et les membres de l'université Ca'Foscari de Venise, avec laquelle un doctorat commun a été mis en place depuis 2017(?) et qui aura lieu à Paris.

Question diverses

Le problème du renouvellement du conseil est abordé. Notamment le remplacement par Frédéric Fruteau de Laclos, et de Marie-Dominique Couzinet par Sophie Guérard de Latour.

La réunion prend fin à 17h 45.